Agence technique départementale de l'Yonne

Présentation






→ *16-18, boulevard de la Marne – 89 000 Auxerre*

→ *Standard : 03 86 34 61 01*

→ *atd@yonne.fr*

→ *https://www.atd89.fr/*

Sommaire

Genèse, domaines de compétence p. 3

Quelques chiffres p. 4

Stratégie d'intervention p. 5

Niveau de service p. 6

Moyens humains p. 7

Détail de l'offre de service p. 9

Nos principaux partenaires p. 15

Conditions d'adhésion à l'Agence p. 16

Tarifs des prestations p. 18

ATD 89
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Genèse, domaines de compétence

2015

Création de l'Agence technique départementale de l'Yonne par le Département de l'Yonne (Établissement public à caractère administratif)

Fondement juridique

Article L. 5511-1 du CGCT : « *Le Département, [...] peut créer [...] un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.* »

Principe d'intervention

Principe de la quasi-régie (art. L. 2511-1 à 5 du CCP) qui exonère notamment son bénéficiaire de l'obligation de mise en concurrence.

Missions

Conseil, Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), Maîtrise d'oeuvre (MOe)

Domaines de compétence

- Ingénierie financière ;
- Voirie, espaces publics, ouvrages d'art ;
- Assainissement (eaux usées et eaux pluviales) ;
- Bâtiments publics ;
- Eau potable et défense incendie.

ATD 89
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Quelques chiffres

[369] Collectivités adhérentes à l'ATD

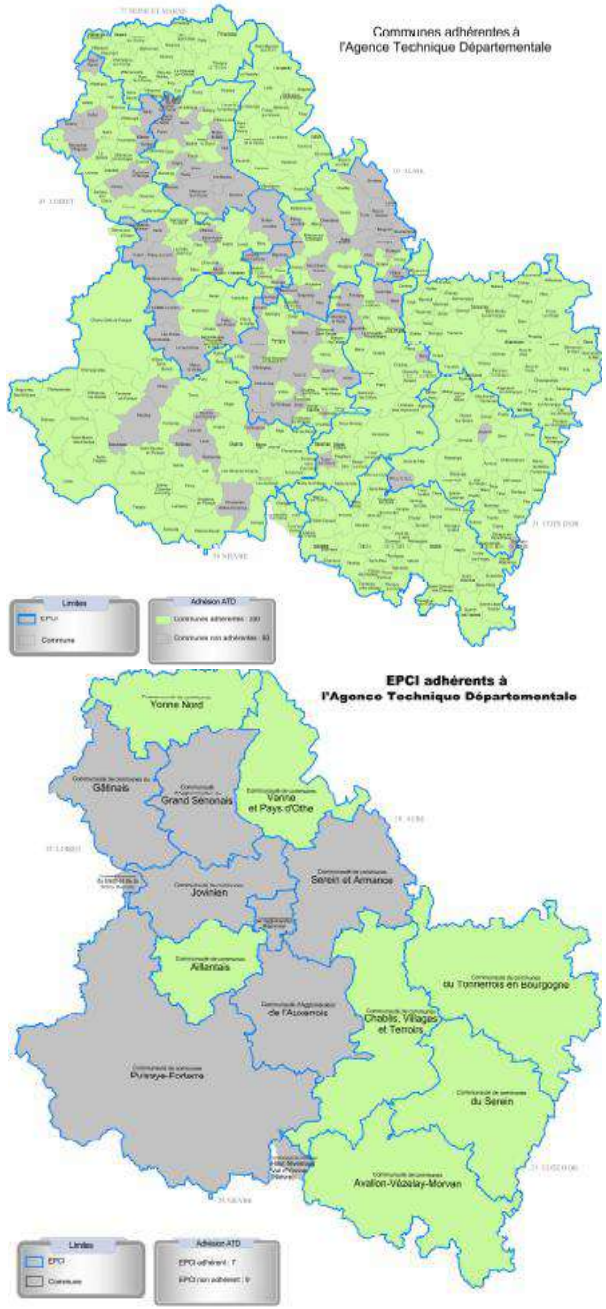
- **[343]** Communes
- **[7]** Communautés de communes
- **[19]** Syndicats

[101] Conventions-devis signées entre l'ATD et ses adhérents en 2025

[1 417] Opérations accompagnées par l'ATD depuis sa création en 2015

[1 092 000,00 €] Budget primitif 2026 de l'ATD

[14] Personnels techniques et administratifs animent l'ATD



Stratégie d'intervention

1er niveau d'intervention : ingénierie non tarifée

Conseil aux territoires

Demande de **Conseil** d'une collectivité adhérente

1er niveau de conseil technique et réglementaire sur nos domaines de compétence /
Aide à la recherche de subventions /
Aide à la gestion du domaine public routier communal (mise à disposition de base documentaire)

2ème niveau d'intervention : ingénierie sur convention-devis

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Projet d'une collectivité adhérente

Phase amont / pré-opérationnelle
Opportunité / Aide à la décision / Faisabilité / Pré-programme / Programme fonctionnel / Subventions

Phase opérationnelle
Conception / Réalisation

Phase aval
Exploitation / Maintenance

Maîtrise d'oeuvre (MOe)

Projet de VRD(1) sans complexité d'une collectivité adhérente

Phase de conception
Études préliminaires / Diagnostic / Avant-Projet / Projet / Assistance à la passation des contrats de travaux

Phase de réalisation
Visa des études d'exécution / Suivi du chantier / Assistance aux opérations de réception / Garantie de parfait achèvement

(1) : voirie et réseaux divers

Niveau de service

Les grandes étapes de la vie d'un projet et comment l'ATD89 vous conseille et vous accompagne comme assistant à maîtrise d'ouvrage ou comme maître d'oeuvre :

L'aide à la décision — L'ATD89 fait
- → Les études d'**opportunité**, de **faisabilité**, d'**aide à la décision** ;
- → Les **audits** (accessibilité, ouvrages d'art) ;
- → La synthèse des **financements** potentiels.

Les études préalables — L'ATD89 fait

Les dossiers de consultation et les analyses des offres pour :
- → Les études dans le cadre de la **charte qualité de l'Agence de l'Eau** ;
- → Les études **géotechniques**, **topographiques** ;
- → Les **diagnostics** Structure /Amiante / Plomb / Thermique / *etc.*

La programmation — L'ATD89 fait

Le programme fonctionnel de l'opération qui synthétise :
- → Les **besoins**, **usages** auxquels le projet doit répondre ;
- → Les **exigences** à respecter ;
- → L'**estimation financière** prévisionnelle.

La conception — L'ATD89 fait
- → Les **études préliminaires**, **avant-projet**, **projet** ;
- → Les **dossiers de consultation** des opérateurs économiques (entreprise de travaux, maître d'œuvre, contrôle technique, coordonnateur SPS, *etc.*) ;
- → Les **rapports d'analyse des offres** ;
- → L'aide au montage des **dossiers de subvention**.

La réalisation — L'ATD89 fait
- → L'assistance pour la **mise en place** des entreprises de travaux ;
- → L'assistance au **suivi** des travaux, la direction de l'**exécution des contrats de travaux** ;
- → L' accompagnement pendant les **opérations de réception**.

L'exploitation — L'ATD89 fait
- → Le conseil pendant la **garantie de parfait achèvement** ;
- → L'accompagnement au renouvellement et au suivi des procédures de **délégation de service public** ;
- → L'**aide** à la passation et à l'optimisation des marchés de prestation.

ORGANIGRAMME

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION

Yvan TELPIC
03 86 34 61 02
yvan.telpic@yonne.fr

PÔLE ADMINISTRATIF

Assistante comptable

Kathia VERGER
03 86 34 61 04
kathia.verger@yonne.fr

Secrétariat, Aide à la recherche de financements

Sandrine SEBASTIAN
03 86 34 61 01
sandrine.sebastian@yonne.fr

PÔLE PATRIMOINE

Responsable de pôle

Pierre DELPEUT
03 86 34 61 05
pierre.delpeut@yonne.fr

Chargé d'opérations en bâtiment

Geoffroy LAVOCAT
03 86 34 61 06
geoffroy.lavocat@yonne.fr

Chargée d'opérations en bâtiment

Sylvie LEBAS
03 86 34 61 12
sylvie.lebas@yonne.fr

Chargé d'opérations en voirie, espaces publics

Guillaume PETIT
03 86 34 61 13
guillaume.petit@yonne.fr

Chargé d'opérations en voirie, espaces publics

Romuald LETEUR
06 72 70 22 91
romuald.leteur@yonne.fr

Chargé d'opérations en voirie, espaces publics

Raoul de LUIZ ORTEGA
03 86 34 61 14
raoul.de-luiz-ortega@yonne.fr

PÔLE EAU POTABLE

Responsable de pôle

Hervé RATON
03 86 34 61 08
herve.raton@yonne.fr

PÔLE ASSAINISSEMENT

Responsable de pôle

Anthony MENET
03 86 34 61 07
anthony.menet@yonne.fr

Chargée d'opérations en eau & assainissement

Véronique SIMONNET
03 86 34 61 09
veronique.simonnet@yonne.fr

Chargée d'opérations en eau & assainissement

Aude FLEURY
03 86 34 61 11
aude.fleury@yonne.fr

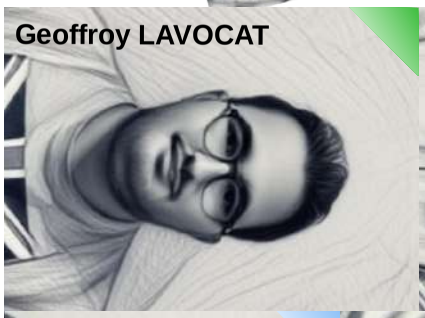
Chargée d'opérations en eau & assainissement

Pascale VERGRIETE
03 86 34 61 16
pascale.vergriete@yonne.fr

→ atd@yonne.fr → https://www.atd89.fr/ → Tél. : 03 86 34 61 01 → 16 – 18, Bd de la Marne – 89 000 Auxerre


Véronique SIMONNET


Aude FLEURY


Geoffroy LAVOCAT


Anthony MENET


Guillaume PETIT


Hervé RATON


Kathia VERGER


Pierre DELPEUT


Sylvie LEBAS


Yvan TELPIC


Pascale VERGRIETE


Raoul de LUIZ ORTEGA


Sandrine SEBASTIAN


Romuald LETEUR

Ingénierie financière



Aide à la recherche de financements
compris dans l'adhésion des collectivités

Montage des dossiers de subvention
dans le cadre des opérations faisant l'objet de conventions avec nos adhérents

Aide à l'élaboration du Plan pluriannuel d'investissement
dans le domaine de l'assainissement

Bâtiments publics

Conseil et *Assistance à maîtrise d'ouvrage* (AMO)

Opérations de **Construction neuve**, de **Rénovation**, ou de **Réhabilitation**

Études préalables avant travaux (levé topographique, levé géométrique, diagnostic structure, diagnostic plomb, amiante, thermique, *etc.*)

Diagnostic d'accessibilité des ERP de 5ème catégorie aux personnes en situation de handicap

Inventaire et analyse du **Patrimoine immobilier**



Offre de service

Maison de l'enfance et du citoyen – JOIGNY – 2023

Voirie, Espaces publics, Ouvrages d'art

Conseil et *Assistance à maîtrise d'ouvrage* (AMO)

Plan guide d'aménagement à l'échelle d'une commune

Aménagements de **Sécurité routière** dans la traversée des villages

Aménagements d'espaces publics, **Place**, **Parking**, **Carrefour**, *etc.*

Aménagements de **Voirie**, avec ou sans modification de tracé

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics **(PAVE)**

Diagnostics (image de la qualité des ouvrages d'art – **IQOA**), suivi d'un parc d'ouvrages, études préalables, scenario de rénovation, confortement, reconstruction d'**ouvrages d'art**

Tableau de classement de la voirie communale / intercommunale

Programme pluriannuel et travaux d'entretien et de réparation de chaussée



Aménagements de sécurité routière dans la traversée d'ASQUINS – 2026

Offre de service



Construction de la station d'épuration des eaux usées de FLEYS
Syndicat des eaux du Tonnerrois (SET) – 2024

Assainissement eaux usées, eaux pluviales

Conseil et *Assistance à maîtrise d'ouvrage* (AMO)

Schéma directeur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales (communal, intercommunal)

Études/travaux de construction/réhabilitation d'une **Station d'épuration**

Études/travaux de construction/réhabilitation d'un **Réseau** d'eaux usées / pluviales

Diagnostic permanent des systèmes d'assainissement

Assistance pour l'installation ou le renouvellement de **Marché de prestations de service, Délégation de service public**

Assistance pour le suivi des contrats de **Prestations de service** ou de **Délégation de service public**

Étude d'aide à la décision pour la **Gestion intégrée des eaux pluviales**

Études de préfiguration du transfert des **Compétences « eau » et « assainissement »**

Offre de service



Réhabilitation du réservoir de stockage d'eau potable
SIAEP de Girolles-Tharot – 2021

Eau potable et défense incendie

Conseil et *Assistance à maîtrise d'ouvrage* (AMO)

Diagnostics et **Schéma directeur** d'adduction d'eau potable

Construction ou réhabilitation d'ouvrages de **Production** de **Traitement** et de **Stockage** d'eau potable

Renforcement, extension, réhabilitation de **Réseaux** d'adduction d'eau potable

Assistance pour l'installation ou le renouvellement de **Marché de prestations de service**, **Délégation de service public**

Assistance pour le suivi des contrats de **Prestations de service** ou de **Délégation de service public**

Assistance dans la formalisation d'une **Démarche de sobriété**, d'une **Stratégie de préservation de la ressource en eau**

Schémas communaux de **Défense extérieure contre l'incendie**

Études de bassins d'alimentation de captage (**BAC**) d'eau potable

Travaux[1] de Voirie et de Réseaux humides

Maîtrise d'oeuvre (MOe)

Offre de service

Travaux localisés d'**aménagements de voirie** et de **sécurité routière**, y compris travaux connexes (sans création de réseau pluvial)

Travaux d'**entretien courant de voirie** (sans création de réseau pluvial)

Travaux localisés sur **réseau d'assainissement** des eaux usées (réhabilitation, remplacement, création), en domaine public

Travaux localisés sur **réseau d'eau potable** (réhabilitation, remplacement, création), en domaine public



1 : travaux sans complexité pour des montants faibles :
< 300 k€ en voirie & < 200 k€ en réseaux humides

Nos principaux partenaires au sein de la sphère publique

PRÉFET DE L'YONNE
Liberté Égalité Fraternité

89 Yonne LE DÉPARTEMENT

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

CAUE
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE

sdey
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

territoire d'énergie YONNE

Ma commune est utile
Association des Maires Ruraux de France
www.amrf.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE eau SEINE NORMANDIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Une adhésion avec cotisation annuelle

Pour les Communautés de communes/d'agglomération

- Adhésion de l'EPCI au *tarif unique*

 1,00 €/hab

- Adhésion de l'EPCI avec cotisation supplémentaire de la commune

 0,70 €/hab

Pour les Communes

- Pour une commune seule

 1,40 €/hab

- Si l'EPCI adhère au *tarif unique*

 Adhésion gratuite de la commune

- Si l'EPCI adhère avec cotisation supplémentaire de la commune

 0,54 €/hab

Une adhésion avec cotisation annuelle

Pour les Syndicats

- Avec un domaine technique de compétence
 0,16 €/hab
- Avec deux domaines techniques de compétence
 0,32 €/hab
- Pour les **Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR)**
 Gratuit si tous les EPCI adhérent

Tarifs des prestations

Premier niveau de conseil gratuit en contrepartie de l'adhésion.

Pour chaque **projet d'un adhérent**,

→ Si l'ATD est **assistant à maîtrise d'ouvrage**, une convention-devis est signée sur la base :

Du temps de travail des agents

355 € HT/jour

Ou bien

Du pourcentage du coût prévisionnel des travaux

2,25 %

→ Si l'ATD est **maître d'oeuvre**, une convention-devis est signée sur la base :

Du coût prévisionnel des travaux, avec des pourcentages par tranches allant de **2,7 %** à **4,75 %** en fonction de la nature des travaux

Merci pour votre attention